



# METTRE EN PLACE LE TELETRAVAIL

## DESCRIPTION :

Le déplacement le moins polluant est celui que l'on ne fait pas. Plutôt que d'agir sur le mode de déplacement actuel, une des solutions consiste à limiter le nombre de déplacements effectués quotidiennement par les salariés. Ainsi, certains métiers ne nécessitant pas forcément une présence physique au bureau peuvent être gérés en télétravail.

Il s'agit d'une organisation propre à chaque établissement.

Le développement du télétravail permet une optimisation du temps de vie et de la productivité selon des études réalisées sur ce mode de travail.

## OBJECTIFS :

- > Réduction des déplacements
- > Baisse du trafic routier

## INTERETS :

### POUR L'ETABLISSEMENT :

- > Augmenter la productivité des salariés
- > Amélioration du climat social
- > Mener une politique environnementale

### POUR LES SALARIES :

- > Diminution des frais de transports
- > Hausse de la concentration
- > Gain de temps

## POINT D'ATTENTION :

- > Développer le télétravail dans une certaine mesure afin de ne pas isoler socialement les télétravailleurs



# METTRE EN PLACE LE TELETRAVAIL

## COMMENT METTRE EN PLACE CETTE ACTION ?

### AVANT L'ACTION :

- > Organiser un audit Ressources Humaines
- > Rencontrer les partenaires sociaux
- > Définir les règles de fonctionnement
- > Prévoir un budget pour équiper les salariés (ordinateur, logiciels, abonnement...)
- > Organiser un système de contrôle des tâches
- > Modifier le contrat de travail

### PENDANT L'ACTION :

- > Assurer une bonne coordination entre les salariés sédentaires et les télétravailleurs

### APRES L'ACTION :

- > Recueillir le ressenti des télé-travailleurs

### PARTENAIRES :

- > CAPI
- > CCI Nord-Isère

### COÛTS ET INDICATEURS :

COÛTS ESTIMES	INDICATEURS DE SUIVI	DELAI DE REALISATION
Equiper des salariés et abonner internet mensuel si besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nombre de salariés pratiquant le télétravail</li> <li>&gt; Nombre de jours télétravaillés</li> </ul>	Rapide

### CONTACTS :

CAPI	CCI NORD-ISERE
Thibaud CHARMETANT 04 74 94 87 23 <a href="mailto:tcharmetant@capi38.fr">tcharmetant@capi38.fr</a>	Odile RIBIERE 04 74 95 24 03 <a href="mailto:o.ribiere@nord-isere.cci.fr">o.ribiere@nord-isere.cci.fr</a>